

## **Intervention sur le point III. De l'ordre du jour**

### **Manifestation thématique mondiale**

#### **Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées – Projet de conclusion**

Le Maroc et le Cameroun s'expriment au nom du Groupe régional Afrique de la FAO sur le point 3 de l'ordre du jour, concernant la manifestation thématique mondiale sur le cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées.

Le GRA se félicite de l'organisation de cette manifestation thématique mondiale dont l'objectif est d'assurer le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition à travers l'échange des expériences et des bonnes pratiques.

Nous avons pris bonne note de la synthèse que le Secrétariat a présentée dans le document CFS 2021/47/Inf.17 « Suivi de l'utilisation et de l'application du Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CSA-CDA) - Analyse des contributions reçues en vue de la manifestation thématique mondiale ».

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt les contributions des différentes parties prenantes au cours de cette manifestation et félicitons Monsieur Ronald Hartmann pour la modération.

Revenant maintenant sur le projet de conclusion qui est soumis à notre examen, nous formulons les commentaires suivants :

Le paragraphe 1 ne nous paraît pas indiqué à faire partie du texte. Il est à supprimer.

Au paragraphe 3 e) Nous souhaitons l'utilisation de l'expression « Réitère que l'Objectif... » au lieu de « constate avec satisfaction que l'objectif... ».

Au paragraphe 3 f) reformuler comme suit : « a été informé des actions menées par la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU (République dominicaine) pour mettre en avant le Cadre d'action du CSA lors d'une session, en avril 2020, du Conseil de sécurité consacrée aux liens entre l'insécurité alimentaire et les conflits et a encouragé des actions similaires dans d'autres forums ».

Au paragraphe 3 h) reformuler comme suit : « a endossé les recommandations de i) intensifier la diffusion du CSA-CDA à tous les niveaux, en particulier au niveau national ; ii) mettre en place des mécanismes transparents et ouverts pour coordonner l'application des onze Principes du CSA-CDA à l'interface action humanitaire-développement-paix, tout en faisant participer les acteurs et les organisations ayant des mandats, des compétences et des modes de fonctionnement différents, ainsi que les populations touchées ; iii) suivre régulièrement l'utilisation qui est faite du Cadre et des autres produits du CSA pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de sa vision, qui est d'éliminer la faim et d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous ».

Ajouter un nouveau paragraphe 3 i) « a exhorté toutes les parties prenantes à mettre en place un cadre incitatif et une matrice simplifiée pour inviter les contributions volontaires régulières d'échanges d'expériences pour assurer le meilleur suivi de la mise en œuvre du CSA-CDA.

Nous restons attentifs aux contributions des autres membres du Comité et sommes disposés à approuver les conclusions de cette manifestation thématique.

Je vous remercie.